



Direction Général Culture et Art dans la ville –
Muséum d'Histoire Naturelle

Décision n°2026 - 71

Objet : Convention de prêt d'exposition entre le Muséum d'Histoire Naturelle et la commune de Sainte-Luce-sur-Loire dans le cadre de la programmation « Le Muséum près de chez vous ». Prêt de l'exposition « Exploration d'un territoire ».

Réf. : 8.9.3

Décision

La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2020-32 du 17 juillet 2020 (point 16.1. a.) portant délégation du Conseil à la Présidente afin de prendre toute décision concernant la passation, la signature, l'exécution et la résiliation de toute convention à l'exception des conventions visées dans d'autres dispositions de ladite délibération, si la convention est sans effet financier pour Nantes Métropole,

Vu l'arrêté n°2025-66 du 08 octobre 2025 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Considérant qu'il y a lieu de conclure une convention avec la commune de Sainte-Luce-sur-Loire en vue du prêt de l'exposition « Exploration d'un territoire », dans le cadre de la programmation mise en place par le Muséum d'Histoire Naturelle intitulée « Le Muséum près de chez vous ».

Considérant que ce prêt est consenti du 18 avril 2026 au 26 juin 2026.

Décide

Article 1. De conclure une convention ayant pour objet le prêt par le Muséum d'Histoire Naturelle de l'exposition « Exploration d'un territoire » à la commune de Sainte-Luce-sur-Loire, pour une durée de 2 mois et une semaine,

Article 2. Cette convention est sans effet financier pour Nantes Métropole,

Article 3. De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le **20 JAN. 2026**

Pour la Présidente,
Le Vice-président

mis en ligne le :

11 FEV. 2026

Anthony DESCLOZIERS

Nantes Métropole - Décision